

ACTE DE COLLOQUE :

« Littérature papier et littérature numérique, une opposition ? »

Marcello Vitali-Rosati,

Fabula. Colloques en ligne, 15 février 2017, [En ligne : <https://www.fabula.org:443/colloques/document4191.php>].

Pour citer cet acte de colloque :

VITALI-ROSATI, Marcello, « Littérature papier et littérature numérique, une opposition ? », *Fabula. Colloques en ligne*, 15 février 2017, [En ligne : <https://www.fabula.org:443/colloques/document4191.php>].

LITTÉRATURE PAPIER ET LITTÉRATURE NUMÉRIQUE, UNE OPPOSITION ?

Marcello Vitali-Rosati, Université de Montréal

Introduction

Est-ce que les technologies numériques changent la littérature? Peut-on parler d'une "littérature numérique"? Y a-t-il une opposition entre la littérature papier et la littérature numérique?

Pour répondre à ces questions, nous pouvons jouer deux cartes contradictoires: celle de la continuité ou celle de la rupture. La première carte nous pousserait à dire qu'il n'existe aucune opposition entre ces deux formes de littérature car, dans les faits, il n'y a que des pratiques qui s'inscrivent toujours dans une continuité. De fait, l'opposition relèverait d'une essentialisation abusive d'une série de pratiques qui ne peuvent ni doivent être essentialisées. La seconde carte nous porterait à affirmer qu'au contraire il y a des différences fondamentales dans les pratiques d'écriture, dans les modèles de diffusion et de réception, dans les formats, dans les supports, etc. Dans ce cas, si l'on veut comprendre ces différences, il est nécessaire de distinguer précisément les deux univers papier et numérique.

Bien évidemment ces deux perspectives ont un sens. Néanmoins il est important de les analyser toutes les deux de façon critique pour souligner les écueils et les avantages de chacune. L'idée que je voudrais proposer est qu'il y a une continuité dans les pratiques mais qu'il y a une rupture dans les processus d'institutionnalisation de ces pratiques.

Pratiques littéraires et continuité

Commençons par les pratiques. Sans aucun doute, on peut affirmer que les outils numériques – et surtout le web – ont déterminé des changements. Mais ces changements ne peuvent être compris que dans une continuité. En d'autres mots, les caractéristiques qui semblent identifier l'écriture numérique ne sont pas déterminées par la technique, elles sont plutôt inscrites dans la continuité d'une longue histoire. Prenons quelques exemples. Une des caractéristiques les plus valorisées de l'écriture numérique est la non-linéarité – qui s'associe à la fragmentarité, au format court, aux renvois inter- ou hyper-textuels.

Or l'idée de non-linéarité n'est évidemment pas née avec le numérique. Christian Vandendorpe le soulignait par exemple dans son *Du papyrus à l'hypertexte*¹. Il suffit en effet de jeter un coup d'œil à un manuscrit tel que l'anthologie palatine pour s'en rendre compte. Je prends cet

¹ Christian Vandendorpe, *Du papyrus à l'hypertexte : essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Paris, La Découverte, 1999.

exemple non seulement parce que je travaille avec ma collègue Elsa Bouchard à une édition numérique de ce manuscrit, mais aussi et surtout parce qu'il me semble particulièrement significatif. Il s'agit d'un codex du X^e siècle qui contient un recueil d'épigrammes grecques. On peut dire que c'est ce manuscrit qui nous a fait parvenir une bonne partie de la poésie grecque que nous connaissons aujourd'hui: le manuscrit a donc une importance culturelle fondamentale.

Plusieurs caractéristiques de ce manuscrit me semblent intéressantes pour notre propos: le fait qu'il s'agisse d'une anthologie, le fait qu'il soit le résultat d'une sédimentation de plusieurs couches de textes – il contient des poèmes écrits à partir du VII^e siècle av. J.-C. jusqu'au VI^e ap. J.-C. –, le fait qu'il contienne des fragments et qu'il propose différents systèmes de classement non-linéaire. Toutes ces caractéristiques sont propres aussi à l'écriture numérique. L'idée d'anthologie se développe pendant l'âge alexandrin, au III^e siècle av. J.-C. L'idée était alors de permettre la composition de recueils à la fois exhaustifs – qui donnent une idée globale d'une forme littéraire ou d'une thématique particulière – et partiels – car il s'agit toujours du résultat d'une sélection. L'anthologie palatine est la recompilation d'anciennes anthologies alexandrines – en particulier celle de Méléagre. Évidemment, l'anthologie implique la forme fragmentaire et la forme fragmentaire appelle la structure non-linéaire. La question qui se pose alors est la suivante: comment produire une forme non-linéaire en utilisant un support papier qui est plutôt adapté à l'écriture linéaire? Les compilateurs et les copistes ont trouvé plusieurs solutions à ce défi : l'une d'entre elles est l'emploi des scholies, ces commentaires en marges qui servaient souvent à créer des relations entre les différents fragments. On organise les fragments en ordre thématique (les épigrammes d'amour, les épigrammes sur la mort, les épigrammes religieuses...) puis on commente en marge pour identifier les épigrammes du même auteur ou celles qui parlent de la même personne ou de la même ville. De cette manière, on propose une organisation non-linéaire. L'anthologie palatine semble révéler un grand désir du web qui caractérisait les siècles passés. Les développements technologiques sont probablement déterminés en partie par ce désir qui les oriente et les structure. L'hypertexte, la superposition de versions différentes, les réécritures systématiques – plagiat, pastiche, parodie – ont toujours existé et le numérique ne fait que reprendre ces tendances culturelles anciennes. D'un point de vue des pratiques, on peut donc identifier des caractéristiques typiques du numérique dans l'écriture papier et des caractéristiques typiques du papier dans l'écriture numérique. Une nouvelle de Victoria Welby ou un texte de Pierre Ménard pourraient être publiés sur papier – aucun élément ne permet de les situer dans la catégorie « littérature numérique ». Un roman de la trilogie *1984* d'Éric Plamondon – publié sur papier² – pourrait être pris pour un post de blog à cause des thématiques qu'il traite, de la forme de l'écriture, du caractère fragmentaire (j'en ai parlé dans mon article *La littérature numérique, existe-t-elle?*). Le manuscrit de l'Anthologie palatine semble avoir été pensé pour être publié en forme hypertextuelle sur le web – et sa construction procède de pratiques de réutilisation des textes, de réappropriation, de copier-coller... qui semblent être celles d'un collectif d'écrivains en ligne.

² Éric Plamondon, *1984*, Montréal, Le Quartanier, 2016.

Institution et discontinuité

Du point de vue de l'institution les choses sont très différentes: c'est là que la lutte entre papier et numérique devient réelle. D'un point de vue institutionnel, la distinction entre les deux formes d'écriture existe et doit être maintenue pour une série de raisons: des raisons commerciales, des raisons symboliques, des raisons d'infrastructure.

On remarquera que le discours qui souligne la rupture entre numérique et papier exprime très souvent un jugement de valeur: le numérique est soit meilleur soit moins bien que le papier. Cela est dû au fait que le discours institutionnel est toujours issu d'une institution qui joue un rôle dans la production, la diffusion ou la légitimation des contenus littéraires en question et qu'il est donc biaisé par les intérêts de cette institution. Les protagonistes de l'édition papier défendront l'édition papier contre le numérique, les producteurs de matériel informatique défendront les bienfaits du numérique.

En effet, comprendre la littérature signifie aussi la situer dans un réseau complexe d'acteurs, de communautés, d'intérêts économiques, de valeurs symboliques. La littérature est aussi un modèle économique – à savoir le modèle basé sur le concept de copyright inventé par les éditeurs, qui s'est affirmé à partir du XVIII^e siècle et qui perdure aujourd'hui – un système d'institutions éditoriales – les maisons d'édition, les prix littéraires, les aides à la publication –, un système de diffusion – les libraires, les bibliothèques... – un système de validation et de légitimation des contenus – les comptes rendus publiés dans des magazines littéraires, encore les prix littéraires, la valeur symbolique d'une maison d'édition par rapport à une autre, la reconnaissance sociale liée au fait d' "être publié"...

Le numérique – et en particulier le web – menace cette structure institutionnelle en proposant d'autres modèles économiques, d'autres moyens de diffusion, d'autres systèmes de légitimation. Or ces modèles, encore une fois, ne sont pas complètement nouveaux. Avant la stabilisation du modèle éditorial au XVIII^e siècle, d'autres modèles existaient – plusieurs aspects du modèle médiéval, par exemple, font penser à celui qui caractérise notre culture numérique. Mais ces changements dérangent l'institution éditoriale qui est mise en cause: les institutions sont appelées à évoluer pour s'adapter aux changements progressifs des pratiques. Et si les pratiques changent de façon continue – toujours en gardant le lien avec ce qui précède – les institutions évoluent de façon discrète, d'un coup, avec une loi, ou avec une refonte. C'est ce passage que nous sommes en train de vivre aujourd'hui. Les pratiques numériques sont en train de s'institutionnaliser: l'écriture numérique commence à être reconnue, valorisée, des instances éditoriales différentes voient le jour, on commence au sein même des universités à parler de littérature numérique – en essentialisant avec ce terme les pratiques pour pouvoir produire le changement institutionnel.

Cette phase est très délicate car elle détermine aussi l'identification d'acteurs émergents qui auront un rôle de protagonistes dans le futur. Ainsi, le rôle que peuvent jouer des géants comme Amazon ou comme Google sur ce que sera la littérature pose sans doute des questions et nous appelle à réfléchir. Ce qui est en jeu dans cette phase d'institutionnalisation, c'est la place qu'auront les collectivités dans l'institution future. Et si, par peur du changement, nous

laissons la place vide, elle sera occupée par deux ou trois multinationales de la Silicon Valley. Mais nous pouvons aussi occuper cet espace institutionnel avec des initiatives plus collectives – que l'on pense à ce qu'a fait dans ce domaine François Bon, avec *remue.net* d'abord et *publie.net* ensuite, que l'on pense encore au travail de Florence Trocmé avec *Poézibao*, ou à des collectifs comme *Poème sale*, ou à des initiatives universitaires comme le répertoire des œuvres hypermédiatiques réalisé par le laboratoire NT2³.

Probablement qu'après ce changement institutionnel, on arrêtera de parler de numérique. Ce mot ne sert qu'à signifier la nécessité d'une évolution des institutions pour mieux refléter la réalité des pratiques. C'est alors qu'on pourra se concentrer à nouveau sur ce que nous lisons sans besoin de classer le contenu dans la catégorie « papier » ou « numérique ». Mais tout aussi probablement, d'autres essentialisations seront encore nécessaires et d'autres changements institutionnels deviendront indispensables.

³ Voir <http://nt2.uqam.ca/>.